

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 12–14 novembre 2012**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2012/9-D/3**  
5 novembre 2012  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 200167**

**Assistance alimentaire ciblée en faveur des  
victimes du conflit armé et d'autres groupes  
vulnérables**

<b>Coût (dollars É.-U.)</b>			
	<b>Budget actuel</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Budget révisé</b>
Coût des produits alimentaires pour le PAM	101 283 965	48 432 020	149 715 985
Coût total pour le PAM	317 964 831	145 300 812	463 265 643

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

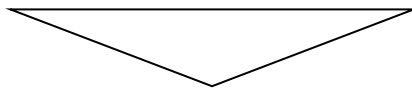
Directeur régional, ODN\*: M. S. Samkange tél.: 066513-2262

Directeur de pays, ODN: M. M. Ohlsen Courriel: martin.ohlsen@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire d'un montant de 145,3 millions de dollars É.-U. demandée au titre de l'intervention prolongée de secours et de redressement République démocratique du Congo 200167, "Assistance alimentaire ciblée en faveur des victimes du conflit armé et d'autres groupes vulnérables" (WFP/EB.2/2012/9-D/3), assortie d'une prolongation de six mois allant du 31 décembre 2012 au 30 juin 2013.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200167<sup>1</sup> vise à:
  - prolonger l'IPSR de six mois, jusqu'au 30 juin 2013, afin de venir en aide à 2,1 millions de personnes vulnérables durant cette période;
  - réorganiser les activités de l'IPSR en quatre composantes: secours, redressement accéléré, résilience et alimentation scolaire;
  - transposer à beaucoup plus grande échelle les programmes de transferts monétaires et de bons, et élargir le programme de supplémentation alimentaire généralisée;
  - accroître les distributions en nature de vivres de 76 614 tonnes, soit une valeur de 48,4 millions de dollars, ainsi que les distributions d'espèces et de bons de 25 millions de dollars;
  - couvrir les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention, les coûts de transport extérieur, les autres coûts opérationnels directs et les coûts d'appui directs supplémentaires, soit un montant de 62,4 millions de dollars; et
  - accroître le budget alloué aux coûts d'appui indirects de 9,5 millions de dollars.

## JUSTIFICATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE

### Résumé des activités en cours

2. L'opération d'urgence 200480, "Aide d'urgence aux populations déplacées dans l'est de la République démocratique du Congo", a été lancée en septembre 2012 pour faire face aux nouveaux mouvements de population provoqués par la recrudescence du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).
3. L'IPSR 200167 continuera de répondre aux besoins des populations ciblées en matière de secours prolongés et de redressement accéléré dans les zones de l'est de la RDC touchées par les hostilités, et de renforcer la résilience des communautés dans les provinces de l'Équateur, du Kasai-Occidental et du Kasai-Oriental ainsi que dans certaines parties du Katanga, qui ont commencé à se relever de chocs subis récemment (conflit, effondrement économique ou tensions interethniques). Parmi les activités de secours prévues figurent une assistance alimentaire ciblée destinée aux personnes déplacées et aux familles d'accueil, et le traitement de la malnutrition. Les activités de redressement se composent d'interventions nutritionnelles, de repas scolaires et d'activités visant à reconstituer les avoirs. Le PAM renforce également les capacités du Gouvernement afin de l'aider à se doter des politiques et des structures nécessaires pour lutter contre la faim et à les mettre en œuvre.
4. L'aide est assurée sous la forme de distributions de vivres ainsi que de transferts de bons et d'espèces. Dans le cadre de la révision budgétaire effectuée en mai 2011, un système de distribution de bons a été mis en place dans le Katanga et le Nord-Kivu, puis transposé à plus grande échelle grâce à une seconde révision, en décembre 2011.

<sup>1</sup> WFP/EB.2/2010/9-C/7.

5. La présente IPSR a permis de venir en aide à 3,2 millions de personnes en 2011<sup>2</sup> et à 1,9 million de personnes, soit 65 pour cent de l'objectif prévu, entre janvier et août 2012, 149 000 d'entre elles ayant bénéficié de transferts monétaires et reçu des bons. Diverses difficultés, dont l'insuffisance des financements, les ruptures de la filière d'approvisionnement, l'insécurité et le manque d'accès, ont empêché le PAM de porter secours à tous les bénéficiaires ciblés en 2012. Les programmes d'alimentation scolaire et les projets Vivres pour la création d'avoirs (VCA) sont les plus touchés, le PAM mettant l'accent sur les activités visant à sauver des vies, telles que l'assistance alimentaire ciblée et les activités nutritionnelles, en particulier dans l'est du pays où le conflit et les déplacements de population se sont récemment intensifiés.

## Conclusion et recommandations issues de la réévaluation

6. D'avril à juin 2012, 550 000 personnes supplémentaires<sup>3</sup> ont été déplacées en raison de la reprise des hostilités dans l'est de la RDC, portant le nombre total de personnes déplacées depuis 2009 à 2,36 millions et rendant la population encore plus vulnérable. Les rapports de suivi interorganisations ont fait état de cas de violences sexuelles et de massacres, ainsi que d'enrôlement forcé — y compris d'enfants — dans les groupes armés. Un examen interne des interventions du PAM a préconisé de lancer une opération d'urgence pour faire face aux nouveaux déplacements de population dans l'est du pays et de privilégier désormais dans le cadre de l'IPSR 200167 le redressement accéléré et le renforcement de la résilience<sup>2</sup>. L'opération d'urgence 200480 a été lancée en septembre 2012 (voir le paragraphe 2).
7. L'effondrement du secteur minier, qui s'est fait profondément ressentir dans le Kasai-Occidental, le Kasai-Oriental et le Katanga, est venu s'ajouter aux difficultés: la quête de terres arables entreprise par les personnes privées d'emploi a suscité des conflits et des tensions interethniques, et des sociétés minières privées ont procédé à des expulsions dans le Katanga. Les conflits interethniques liés aux ressources foncières et halieutiques qui ont éclaté dans la province de l'Équateur ont poussé 115 000 personnes à chercher refuge en République du Congo, pays voisin. Ces réfugiés, qui prennent aujourd'hui le chemin du retour, rejoignent un pays où l'économie et l'infrastructure ont été dévastées. Les épidémies, comme le choléra ou le virus Ébola, constituent un risque majeur. Certaines régions sont également sujettes à des catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, inondations et sécheresse).
8. *Sécurité alimentaire.* En juin 2012, la classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC) a établi que 17,3 millions de personnes en RDC étaient en situation d'insécurité alimentaire<sup>4</sup>. Celle-ci est associée aux effets du conflit armé, au manque d'accès aux services sociaux de base (eau, santé, etc.), à la faible productivité agricole et à la pauvreté chronique. L'isolement physique résultant du délabrement des infrastructures de transport concourt aux taux élevés de malnutrition et de mortalité post-infantile dans le Bandundu, le Kasai-Occidental, le Kasai-Oriental, le Maniema et la Province-Orientale<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> PAM. 2011. Rapport normalisé sur les projets, 2011.

<sup>3</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Juin 2012. Statistiques trimestrielles sur les personnes déplacées.

<sup>4</sup> Dont 5,4 millions de personnes en situation de "crise alimentaire et des moyens d'existence aigüé".

<sup>5</sup> PAM. Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence en 2011; Évaluation de la situation nutritionnelle en 2010/11. (Non publiées).

9. Les études menées par le PAM et le Gouvernement en 2011 montrent que le niveau d'insécurité alimentaire est très élevé dans les provinces ciblées par l'IPSR. Le pourcentage des ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant ou limite était de l'ordre de 24 à 47 pour cent dans les régions couvertes par l'IPSR. Dans les zones touchées par le conflit, 75 pour cent des ménages déplacés hébergés dans des camps étaient en situation d'insécurité alimentaire<sup>6</sup>. Les autres groupes exposés à une forte insécurité alimentaire sont les personnes déplacées vivant dans des familles d'accueil, les personnes de retour chez elles, les réfugiés et les familles hôtes pauvres dont les moyens de subsistance ont été bouleversés par l'insécurité.
10. *Nutrition*. Selon la toute dernière enquête en grappes à indicateurs multiples<sup>7</sup>, la situation nutritionnelle est très inquiétante, la prévalence de la malnutrition aiguë globale dépassant le seuil de 10 pour cent (niveau grave) fixé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans 6 des 11 provinces. Les enquêtes et le dépistage nutritionnels réalisés entre 2009 et 2012 font apparaître l'existence de poches de malnutrition, où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent le seuil de 15 pour cent, jugé critique, dans les régions du Katanga, du Maniema, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu touchées par le conflit, ainsi que dans les territoires reculés du Bandundu, de l'Équateur, du Kasai-Oriental, du Kasai-Occidental et du Maniema.
11. La malnutrition est l'une des premières causes de mortalité post-infantile: dans de nombreuses zones où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 15 pour cent, les taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans avoisinent ou dépassent le seuil d'urgence fixé à deux décès pour 10 000 enfants par jour: dans quatre des cinq territoires présentant des taux de malnutrition aiguë globale critiques dans le Bandundu, le taux de mortalité post-infantile est supérieur à 1 décès pour 10 000 enfants par jour, et dans l'un des territoires du Kasai-Occidental, ce taux est près de deux fois plus élevé que le seuil d'urgence<sup>8</sup>.
12. À l'issue d'une étude récente<sup>9</sup>, il a été recommandé qu'une supplémentation alimentaire généralisée soit assurée sur une base saisonnière dans les zones où les taux de mortalité post-infantile et de malnutrition excèdent les seuils critiques, ainsi qu'au profit des enfants de 24 à 35 mois, le taux de malnutrition aiguë globale demeurant élevé dans ce groupe d'âge<sup>10</sup>.
13. *Alimentation scolaire*. Dans le cadre de la présente IPSR, l'alimentation scolaire vise à promouvoir la scolarisation, encourager la poursuite des études et atténuer la faim à court terme. En 2010, le taux net de scolarisation était de 75 pour cent en RDC, ce qui est très faible, avec de fortes disparités entre provinces et entre zones urbaines et rurales. Vingt-neuf pour cent des enfants et adolescents âgés de 5 à 17 ans ne sont pas scolarisés, dont 53 pour cent de filles<sup>11</sup>. Les pourcentages les plus élevés d'enfants non scolarisés sont enregistrés dans le Nord-Kivu (44 pour cent), le Kasai-Occidental (33 pour cent) et le

<sup>6</sup> Réponse rapide aux mouvements de populations. Territoire de Massisi. Mai 2012. (Non publié).

<sup>7</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2010. Enquête en grappes à indicateurs multiples. Kinshasa.

<sup>8</sup> Programme national de nutrition du Ministère de la santé/PAM/UNICEF. Enquêtes nutritionnelles territoriales dans la province de Bandundu, 2011. (Non publiées).

<sup>9</sup> Alima/PAM. 2012. Étude de faisabilité sur la distribution de suppléments nutritionnels prêts à consommer dans le Kasai-Oriental. (Non publié).

<sup>10</sup> À l'heure actuelle, seuls les enfants de 6 à 24 mois bénéficient d'une aide.

<sup>11</sup> UNICEF/Ministère britannique du développement international/Fonds des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2012. Enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école. Août. Kinshasa.

Kasaï-Oriental (32 pour cent). La non-scolarisation des enfants est liée au manque de moyens financiers pour couvrir les frais de scolarité et les dépenses scolaires, à l'absence d'infrastructures et au non-règlement du salaire des enseignants pendant plusieurs mois. Dans les zones touchées par le conflit, ces problèmes sont exacerbés par les vastes mouvements de population, l'occupation des locaux scolaires par les personnes déplacées ou par les forces armées, la destruction des écoles et du matériel, et l'afflux massif d'élèves dans les écoles situées à proximité des camps où sont hébergées les personnes déplacées. Les enfants qui quittent l'école risquent fort d'être enrôlés de force par les groupes armés<sup>12</sup>.

14. *Analyse du marché.* On a constaté que les distributions de bons avaient permis aux personnes déplacées d'avoir plus facilement accès à la nourriture et de diversifier leur régime alimentaire, tout en profitant aux communautés d'accueil, notamment aux producteurs et négociants, contribuant de ce fait à réduire les tensions entre les personnes déplacées et les populations hôtes<sup>13</sup>. Compte tenu des longs délais de livraison des vivres et du coût élevé du transport en RDC, les dispositifs de transferts monétaires et de bons sont fortement susceptibles de permettre de fournir l'assistance en temps utile, puisqu'ils réduisent les risques de rupture de la filière d'approvisionnement et améliorent la rentabilité. Selon l'analyse de la valeur alpha<sup>14</sup> des prix sur le marché des denrées de base entrant dans la composition de l'assortiment alimentaire du PAM, les conditions étaient propices à l'utilisation de transferts monétaires ou de bons dans l'Équateur, le Katanga, le Maniema, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, et le risque d'inflation était faible<sup>15</sup>.

### **Finalité de l'augmentation budgétaire**

15. À partir de la mi-2013, les interventions s'inscriront dans le cadre de la nouvelle stratégie de pays établie par le PAM pour la RDC. Le PAM renforcera ainsi la cohérence et l'impact de ses activités et jouera un rôle plus important dans le renforcement des capacités du Gouvernement. La prolongation de l'IPSR en cours (jusqu'à la mi-2013) doit permettre de faire concorder la conception de la prochaine IPSR avec le nouveau cadre.
16. La révision budgétaire maintient les activités de secours ciblant les groupes particulièrement vulnérables, tout en accordant une plus large place au redressement accéléré dans les zones touchées par le conflit dans l'est de la RDC, et au renforcement de la résilience dans les régions commençant à se relever de chocs dans les provinces de l'Équateur, du Kasaï-Occidental, du Kasaï-Oriental et dans certaines parties du Katanga, afin de rétablir les moyens de subsistance, de renforcer la résilience des ménages face aux chocs et d'améliorer l'accès aux services éducatifs et sanitaires. L'assistance du PAM comportera quatre composantes: secours, redressement accéléré, résilience et alimentation scolaire. Les modalités d'exécution mises en place avec les partenaires coopérants, qui englobent des ONG nationales et internationales, seront maintenues. La performance de ces partenaires sera évaluée chaque année, avant le renouvellement des contrats.

---

<sup>12</sup> Durant l'année scolaire, jusqu'à 50 pour cent des enfants sont exclus de l'école ou obligés d'interrompre leur scolarité en raison du manque de moyens financiers. UNICEF. Octobre 2010. Manuel de bonnes pratiques. New York.

<sup>13</sup> Bureau régional du PAM pour l'Afrique de l'Ouest. 2011. Operational review of DRC voucher pilots. Dakar.

<sup>14</sup> La valeur alpha est établie en comparant le coût total, pour le PAM et ses donateurs, des livraisons de vivres aux bénéficiaires par rapport à la valeur des mêmes produits qui pourraient être achetés localement grâce aux transferts monétaires ou aux bons.

<sup>15</sup> Analyse et cartographie de la vulnérabilité dans l'Équateur (avril 2012), le Nord-Kivu (août 2011), le Sud-Kivu et Maniema (juin 2011), et le Nord-Kivu (Beni) (mai 2012).

17. Les transferts d'espèces et de bons assurés actuellement dans le cadre de l'IPSR, à l'appui essentiellement de l'assistance alimentaire ciblée, des avoirs et de la formation, seront transposés à plus grande échelle. Les études de marché et les évaluations rapides en cours permettront d'actualiser les analyses de la faisabilité et du rapport coût-efficacité de ces transferts. Les activités devraient d'abord être étendues à l'Équateur, au Katanga et au Nord-Kivu, puis au Maniema et au Sud-Kivu. À cette fin, le PAM a mis en place une équipe chargée des questions touchant les transferts monétaires et les bons. Le personnel du PAM a été formé à la gestion de ces modalités, et un plan d'exécution a été établi. Dans l'est du pays, le PAM a récemment sélectionné un plus grand nombre de détaillants habilités à échanger les bons. Des prestataires de services financiers optimiseront le processus de remboursement des détaillants échangeant les bons contre de la nourriture.
18. Pour des raisons de sécurité, les bons constituent l'option privilégiée, notamment dans les zones touchées par le conflit, mais de nouvelles modalités de transferts monétaires sont mises en place. Dans l'Équateur, les réfugiés rapatriés de République du Congo reçoivent des enveloppes contenant de l'argent. Le PAM utilisera un système de transferts monétaires par téléphone portable dans les régions où la couverture du réseau est adéquate, et il élabore actuellement un logiciel concernant les transferts monétaires et les bons qui sera mis à l'essai en RDC. Cet outil appuiera la conception et la mise en œuvre des interventions reposant sur les espèces et les bons, depuis l'inscription et l'enregistrement des bénéficiaires jusqu'à la planification des distributions et l'établissement des rapports.
19. S'agissant du souci de prendre en considération la politique du PAM en matière de protection humanitaire, et compte tenu des cas de violences sexuelles et d'enrôlements forcés signalés, l'IPSR utilisera des listes de contrôle concernant les mesures à adopter pour respecter le principe consistant à "ne pas nuire" et atténuer ainsi les risques encourus par les bénéficiaires. Les outils d'évaluation et de suivi du PAM comportent également des volets concernant la protection.

## Secours

20. Au titre de l'IPSR, une *assistance alimentaire ciblée* sera fournie sur une échelle réduite, l'opération d'urgence 200480 portant assistance aux personnes nouvellement déplacées dans l'est de la RDC. Cette aide, qui prendra la forme de vivres, de bons ou d'espèces selon le cas, sera distribuée aux ménages vulnérables, y compris aux personnes déplacées de longue durée qui ne sont pas couvertes par l'opération d'urgence 200480<sup>16</sup>, aux personnes âgées ayant la charge d'orphelins et aux personnes handicapées. Les bénéficiaires n'ayant plus besoin de secours d'urgence recevront des vivres par le biais d'activités visant à renforcer la résilience (voir les paragraphes 28 à 33).
21. *Supplémentation alimentaire ciblée*. Dans les régions où le taux de malnutrition aiguë globale est supérieur à 10 pour cent et où il existe des facteurs aggravants tels que conflit et déplacements, les enfants âgés de 6 à 59 mois atteints de malnutrition modérée, les femmes enceintes et les mères allaitantes bénéficieront d'une supplémentation alimentaire ciblée composée de Supercereal, de Supercereal Plus, d'huile végétale et de sucre, conformément au protocole national en matière de nutrition. Les personnes qui s'occupent des enfants admis dans les centres d'alimentation thérapeutique recevront des rations individuelles<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Certaines des personnes nouvellement déplacées, qui se sont installées dans des camps gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés avant le lancement de l'opération d'urgence, bénéficieront également de la composante de l'IPSR ayant trait aux secours, principalement dans le Nord-Kivu.

<sup>17</sup> Dans l'IPSR initiale, cette activité n'était prévue qu'en 2013; l'augmentation proposée du nombre de bénéficiaires concerne essentiellement la province du Bandundu, où la prévalence de la malnutrition aiguë grave est très forte.



Dans toute la mesure possible, ce programme complètera les activités de redressement accéléré et l'assistance alimentaire ciblée.

22. Une *supplémentation alimentaire généralisée* ciblait à l'origine les enfants de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les régions où le taux de malnutrition aiguë globale excédait 15 pour cent. Étant donné la persistance du taux élevé de malnutrition aiguë globale chez les enfants de 24 à 35 mois, le PAM portera à 35 mois la limite supérieure du groupe d'âge ciblé. Le ciblage géographique sera resserré sur les zones dans lesquelles le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 15 pour cent et où le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est supérieur à 2 décès pour 10 000 enfants par jour; cela inclut le Bandundu, où l'assistance complètera les programmes de soins curatifs mis en œuvre par l'UNICEF et d'autres partenaires. Les enfants de 6 à 35 mois bénéficieront d'une supplémentation alimentaire généralisée pendant quatre mois, et les femmes enceintes et les mères allaitantes à partir du troisième trimestre de la grossesse jusqu'à six mois après l'accouchement. Seront également concernées les femmes participant au programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME), afin de veiller à ce qu'elles poursuivent le traitement requis.
23. Les bénéficiaires recevront de l'huile végétale et du sucre, assortis de Supercereal dans le cas des femmes enceintes et des mères allaitantes, et de Supercereal Plus dans celui des enfants de 6 à 35 mois. Dans les zones difficiles d'accès, les enfants de 6 à 35 mois recevront du Plumpy'Doz®, qui se conserve plus longtemps que le Supercereal Plus.

### **Redressement accéléré**

24. Les activités de redressement accéléré seront transposées à plus grande échelle dans les zones touchées par le conflit afin de cibler les populations ayant besoin d'un soutien transitoire à court terme, comme les personnes déplacées et les réfugiés retournant chez eux, ainsi que les communautés hôtes exposées à l'insécurité alimentaire. Les réfugiés ayant pris le chemin du retour bénéficieront d'un programme d'aide au rapatriement pendant trois mois; les personnes déplacées retournant chez elles et les communautés d'accueil en situation d'insécurité alimentaire bénéficieront d'activités visant à faciliter la reconstitution de leurs moyens de subsistance. Les activités VCA couvriront les besoins de consommation alimentaire immédiats et contribueront à rétablir et à remettre en état les avoirs sociaux et productifs importants détruits lors du conflit.
25. Une aide sera apportée pendant trois mois aux enfants soldats démobilisés et aux victimes de violences sexuelles. Un appui nutritionnel sera fourni aux personnes vivant avec le VIH (PVVIH) qui souffrent de malnutrition et suivent un traitement antirétroviral, ainsi qu'aux patients tuberculeux. Des mesures seront prises pour éviter toute stigmatisation.

### **Résilience**

26. Les interventions destinées à renforcer la résilience par le biais de programmes VCA ou Espèces (ou bons) pour la création d'avoirs viseront à améliorer la sécurité alimentaire et à accroître la capacité des ménages à se préparer aux chocs, à les affronter et à les surmonter dans les régions ayant bénéficié jusque-là d'activités de redressement accéléré. Ces interventions appuieront les efforts de stabilisation de la paix dans l'Équateur, le Kasai-Occidental, le Kasai-Oriental et certaines parties du Katanga. Les interventions VCA et Espèces (ou bons) pour la création d'avoirs seront programmées en fonction des moyens

de subsistance locaux et des calendriers saisonniers; elles sont conformes à l'Objectif stratégique 2<sup>18</sup>.

27. Le Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF, l'OMS et le PAM sont en train d'élaborer un plan interorganisations pour cibler les communautés en situation d'insécurité alimentaire devant bénéficier de programmes complémentaires en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé et d'éducation dans le Kasai-Occidental et le Kasai-Oriental. Les programmes VCA seront exécutés en même temps que d'autres interventions, comme l'aménagement de potagers dans les centres de nutrition, les activités menées par les écoles pratiques d'agriculture et la remise en état des marchés et des routes.
28. Dans les zones du Katanga épargnées par le conflit, les activités VCA destinées à remettre en état les zones de production engloberont l'aquaculture, activité génératrice de revenus pour les femmes et les groupes défavorisés<sup>19</sup>, ainsi que la construction ou la réparation des routes.
29. Les activités VCA seront liées au projet pilote Achats au service du progrès mis en œuvre dans le territoire du Kabalo en vue d'accroître la production d'aliments susceptibles d'être achetés ou transformés en produits nutritifs au profit des programmes de nutrition et d'alimentation scolaire.
30. Une plus grande attention sera accordée à la planification participative et au resserrement des partenariats avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'autres organismes.
31. Des activités Vivres pour la formation (VPF) et Espèces (ou bons) pour la formation seront proposées, pendant trois mois au maximum, aux bénéficiaires n'ayant plus besoin d'une aide au redressement accéléré. La formation portera sur l'alphabétisation, la comptabilité et les compétences génératrices de revenus. Les participants recevront des rations individuelles.

## Alimentation scolaire

32. Les programmes d'alimentation scolaire seront transposés à plus grande échelle dans les provinces orientales récemment touchées par le conflit afin de faire face à l'accroissement du nombre d'enfants déplacés et de communautés victimes de violences<sup>20</sup>, l'objectif premier étant de faciliter l'accès à l'éducation et d'atténuer la faim à court terme. Le PAM viendra en aide à environ 560 000 écoliers dans les zones touchées par les hostilités, soit 43 pour cent de l'objectif visé. Là où les établissements scolaires ont été détruits ou occupés, des activités de redressement accéléré seront mises en œuvre avec d'autres acteurs humanitaires, et le Gouvernement facilitera la réhabilitation des bâtiments.
33. Dans les régions épargnées par les plus récents affrontements, la couverture de l'alimentation scolaire sera réduite afin de privilégier les zones où les chiffres en matière d'éducation et d'insécurité alimentaire sont les plus alarmants. Une analyse des risques sera effectuée avant de répertorier les établissements scolaires devant bénéficier du

---

<sup>18</sup> Objectif stratégique 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

<sup>19</sup> Le Projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture au Katanga est financé par la Coopération technique belge, l'administration provinciale du Katanga et le PAM.

<sup>20</sup> Dix pour cent d'enfants supplémentaires seront ciblés dans l'Ituri, le Katanga, le Maniema, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

programme et de conclure des accords de partenariat sur le terrain. Le ciblage des écoles est effectué à l'issue de consultations avec les bureaux locaux chargés de l'éducation; le PAM et ses partenaires veillent à ce que les écoles disposent de capacités d'exécution adéquates.

34. Un repas cuisiné sera servi aux élèves du primaire en milieu de matinée. Lorsque cela sera possible, l'alimentation scolaire complètera les activités relatives à la nutrition et à la création d'avoins. Les résultats d'un programme pilote d'alimentation scolaire issue de la production locale utilisant des sources d'énergie propres et renouvelables contribueront à déterminer si celui-ci pourrait être reproduit dans d'autres zones<sup>21</sup>. Une enquête de référence et un examen de l'alimentation scolaire qui seront menés durant le dernier trimestre de 2012 orienteront les futures activités, dont l'appui que le PAM offrira au Gouvernement pour la conception d'une politique d'alimentation scolaire. En partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, des fourneaux à bon rendement énergétique seront distribués, des jardins scolaires seront aménagés et des campagnes de sensibilisation au VIH seront organisées. Le PAM encouragera également les associations de parents d'élèves et d'enseignants à participer à la gestion des repas et des jardins scolaires.

**TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE ET PAR ACTIVITÉ**

Composante/activité	Catégorie de bénéficiaires	2011	2012	Nouveaux chiffres (nov. 2012–juin 2013)
<b>SECOURS</b>		<b>1 277 527</b>	<b>898 570</b>	<b>255 418</b>
Assistance alimentaire ciblée – vivres	Personnes déplacées, réfugiés, groupes vulnérables	808 482	275 928	46 599
Assistance alimentaire ciblée – espèces et bons		10 318	32 672	22 234
<b>Total partiel, assistance alimentaire ciblée</b>		<b>818 800</b>	<b>308 600</b>	<b>68 833</b>
Supplémentation alimentaire ciblée	Enfants de 6 à 59 mois	197 292	193 710	65 320
Supplémentation alimentaire ciblée	Femmes enceintes et mères allaitantes	25 570	27 720	14 297
Supplémentation alimentaire généralisée	Enfants de 6 à 35 mois	156 375	288 540	70 253
Supplémentation alimentaire généralisée	Femmes enceintes et mères allaitantes, PTME	77 050	80 000	25 056
Appui à l'alimentation thérapeutique	Soignants	2 440	–	11 659
<b>Total partiel, nutrition</b>		<b>458 727</b>	<b>589 970</b>	<b>186 585</b>

<sup>21</sup> Le PNUD finance ce projet pilote mis en œuvre dans le Bas-Congo, à Kinshasa et dans le Sud-Kivu, et participe à son exécution. Le projet permet de mettre au point des outils et d'organiser des formations en faveur des communautés afin d'accroître la production locale de denrées utilisées pour l'alimentation scolaire.

<b>TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE ET PAR ACTIVITÉ</b>				
<b>Composante/activité</b>	<b>Catégorie de bénéficiaires</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Nouveaux chiffres (nov. 2012–juin 2013)</b>
<b>REDRESSEMENT ACCÉLÉRÉ</b>		<b>669 300</b>	<b>844 443</b>	<b>302 184</b>
Assistance alimentaire ciblée – vivres	Enfants soldats démobilisés et victimes de violences sexuelles	46 210	42 430	13 050
Assistance alimentaire ciblée – espèces et bons		–	1 280	–
VCA	Personnes déplacées regagnant leurs localités d'origine, rapatriés, communautés d'accueil en situation d'insécurité alimentaire	566 843	602 846	217 404
VPF		34 250	26 690	3 750
Espèces (ou bons) pour la création d'avois		14 630	163 110	58 795
Espèces (ou bons) pour la formation		–	960	–
Traitement de la malnutrition chez les PVVIH et les patients tuberculeux	PVVIH et patients tuberculeux	7 367	7 127	9 185
<b>RÉSILIENCE</b>		<b>–</b>	<b>–</b>	<b>374 301</b>
VCA	Ménages dans les communautés en situation d'insécurité alimentaire	–	–	296 409
Espèces (ou bons) pour la création d'avois		–	–	63 992
VPF		–	–	12 900
Espèces (ou bons) pour la formation		–	–	1 000
<b>ALIMENTATION SCOLAIRE</b>		<b>1 169 744</b>	<b>1 242 500</b>	<b>1 205 400</b>
Alimentation scolaire	Élèves du primaire, cuisiniers, enseignants	1 169 744	1 242 500	1 205 400
<b>TOTAL</b>		<b>3 116 571</b>	<b>2 985 513</b>	<b>2 137 303</b>

35. Le tableau 2 indique les changements apportés à la composition des rations et au montant des transferts. Les rations distribuées aux femmes enceintes et aux mères allaitantes dans le cadre de la supplémentation alimentaire généralisée, qui étaient composées de 200 grammes de Supercereal et de 20 grammes d'huile végétale, ont été augmentées, conformément au protocole national en matière de nutrition. Les rations fournies au titre des autres activités de l'IPSR ne sont pas modifiées.

36. Le montant moyen des transferts d'espèces et de bons, initialement fixé à 0,47 dollar par personne et par jour, a été augmenté afin de tenir compte de la hausse des prix alimentaires. Le montant effectivement transféré variera en fonction de la valeur de l'assortiment alimentaire destiné aux familles bénéficiant de l'assistance alimentaire ciblée et des activités VCA, établie compte tenu des prix pratiqués localement. Le suivi régulier des marchés permettra de guider la mise en œuvre et de déterminer les ajustements à apporter; l'amélioration du système de la FAO de suivi des prix en milieu rural est à l'examen. Si les prix des denrées dépassent la provision pour l'inflation de 20 pour cent prise en compte lors de l'établissement du budget, le PAM procédera à une révision budgétaire afin d'ajuster le montant des transferts en conséquence. Si les marchés devaient

ne plus être en mesure de fournir des denrées à des prix raisonnables, les transferts monétaires et les bons seraient remplacés par des transferts de vivres.

<b>TABLEAU 2: MODIFICATION PROPOSÉE DES RATIONS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS JOURNALIERS</b>		
<b>Vivres/espèces/bons</b>	<b>Supplémentation alimentaire généralisée en faveur des femmes enceintes et des mères allaitantes (g/personne/jour)</b>	<b>Transferts monétaires et bons (dollars/personne/jour)</b>
Supercereal	250	–
Huile végétale	25	–
Sucre	20	–
Espèces/bons	–	0,64
<b>TOTAL</b>	<b>295</b>	–
<b>Total kcal par jour</b>	<b>1 301</b>	–
% kcal d'origine protéique	28	–
% kcal d'origine lipidique	14	–

## PRODUITS ALIMENTAIRES NÉCESSAIRES

37. Le tableau 3 indique la quantité actuelle et révisée de vivres à prévoir et les montants nécessaires (espèces et bons), par activité. Les produits alimentaires et les coûts associés sont présentés à l'annexe I-A.

<b>TABLEAU 3: PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS MONÉTAIRES ET BONS NÉCESSAIRES, PAR ACTIVITÉ</b>				
<b>Activité</b>	<b>Produits alimentaires/transferts monétaires/bons</b>	<b>Quantité actuelle</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Quantité révisée</b>
<b>SECOURS</b>				
Assistance alimentaire ciblée (en tonnes)	Produits alimentaires	60 556	10 068	70 624
Assistance alimentaire ciblée (en dollars)	Transferts monétaires/bons	1 870 490	2 729 049	4 599 539
Nutrition (en tonnes)	Produits alimentaires	22 066	8 035	30 101
<b>REDRESSEMENT ACCÉLÉRÉ</b>				
VCA/VPF (en tonnes)	Produits alimentaires	62 483	10 914	73 397
Espèces (ou bons) pour la création d'avoirs/Espèces (ou bons) pour la formation (en dollars)	Transferts monétaires/bons	8 435 954	12 016 455	20 452 409

<b>TABLEAU 3: PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS MONÉTAIRES ET BONS NÉCESSAIRES, PAR ACTIVITÉ</b>				
<b>Activité</b>	<b>Produits alimentaires/transferts monétaires/bons</b>	<b>Quantité actuelle</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Quantité révisée</b>
<b>RÉSILIENCE</b>				
VCA/VPF ( <i>en tonnes</i> )	Produits alimentaires	–	14 932	14 932
Espèces (ou bons) pour la création d'avoires/Espèces (ou bons) pour la formation ( <i>en dollars</i> )	Transferts monétaires/bons	–	260 000	10 260 000
<b>ALIMENTATION SCOLAIRE</b>				
Alimentation scolaire ( <i>en tonnes</i> )	Produits alimentaires	75 714	32 665	108 379
<b>TOTAL, PRODUITS ALIMENTAIRES (<i>en tonnes</i>)</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>220 819</b>	<b>76 614</b>	<b>297 433</b>
<b>TOTAL, TRANSFERTS MONÉTAIRES/BONS (<i>en dollars</i>)</b>	<b>Transferts monétaires/bons</b>	<b>10 306 444</b>	<b>25 005 554</b>	<b>35 311 948</b>

## GESTION DES RISQUES

### Risques contextuels

38. L'extension du conflit et les nouveaux déplacements de population ainsi que les restrictions d'accès qui y seraient associés, comptent parmi les risques contextuels. Là où l'accès est restreint, le PAM œuvrera de concert avec des partenaires coopérants dont les déplacements ne sont pas limités. Des ponts aériens ne seront envisagés qu'en cas de nécessité absolue, leur mise en place entraînant une forte augmentation des coûts.

### Risques programmatiques

39. Sur le plan des programmes, les risques consistent à ne pas atteindre les objectifs visés et à nuire à autrui. Ces risques seront atténués en renforçant les capacités d'évaluation, de ciblage et de suivi moyennant une solide assistance technique, des visites de contrôle de la conformité et l'exploitation du nouveau système électronique de suivi et d'évaluation. Le PAM continuera à intégrer la problématique hommes-femmes, le principe consistant à ne pas nuire et les questions de protection dans les outils d'évaluation, de planification et de suivi, ainsi qu'à mettre en œuvre sa politique en matière de problématique hommes-femmes. Parmi les autres risques programmatiques figurent l'insuffisance du financement, contre lequel le PAM a mis en place une stratégie de mobilisation de ressources, et les ruptures de la filière d'approvisionnement, qui peuvent être atténuées en ayant recours au mécanisme d'achat anticipé du PAM, aux prêts consentis par d'autres opérations, et aux transferts monétaires et aux bons. Si les partenaires coopérants n'ont pas les moyens voulus, le PAM intensifiera les activités visant à renforcer les capacités.

## Risques institutionnels

40. La fraude et la corruption sont les principaux risques institutionnels. Pour y parer, des mesures de contrôle interne bien définies sont prises.

## Gestion des risques de sécurité

41. Selon le système de niveaux d'insécurité des Nations Unies, la majorité de la RDC est classée au niveau 3, à l'exception des zones rurales de l'est du pays, qui se situent au niveau 4, et de Lubumbashi et Kisangani, au niveau 2<sup>22</sup>. Les installations du PAM sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales de sécurité des télécommunications. Le PAM respecte les directives du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies. L'ensemble du personnel a suivi une formation élémentaire et avancée consacrée à la sécurité sur le terrain, ainsi qu'aux moyens d'assurer la protection des réserves de vivres et des convois. Le cas échéant, les missions de suivi du PAM seront accompagnées par des escortes armées de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.
42. L'insécurité pourrait engendrer des situations dans lesquelles les distributions, tout en étant réalisables, ne devraient pas être entreprises afin de ne pas exposer les bénéficiaires au risque d'être pris pour cible par des groupes armés. La quantité de vivres distribués et les points de distribution pourront être modifiés afin d'atténuer les risques. Les décisions concernant les distributions seront prises compte tenu d'une analyse des risques qui prendra en considération le principe consistant à ne pas nuire, ainsi que des informations relatives à la vulnérabilité et à la capacité des bénéficiaires.

---

<sup>22</sup> Niveaux d'insécurité des Nations Unies: 1 – minimal; 2 – faible; 3 – modéré; 4 – important; 5 – élevé; et 6 - extrême.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE</b>			
<b>Produits alimentaires<sup>1</sup></b>	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Céréales	49 619	25 690 191	
Légumes secs	13 808	9 684 871	
Huile et matières grasses	4 502	6 403 273	
Aliments composés et mélanges	6 877	6 020 934	
Autres	1 809	632 750	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>76 614</b>	<b>48 432 020</b>	
Transferts monétaires		19 730 821	
Bons		5 274 683	
<b>Total, produits alimentaires, transferts monétaires et bons</b>			<b>73 437 524</b>
Transport extérieur			4 998 381
Transport terrestre, entreposage et manutention			35 048 697
Autres coûts opérationnels directs			4 111 313
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			18 199 237
<b>Total des coûts directs pour le PAM</b>			<b>135 795 152</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			9 505 661
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>145 300 812</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	4 237 424
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	1 032 565
Personnel local – agents des services généraux	936 983
Personnel local – personnel temporaire	1 020 523
Primes de risque et de sujétion	1 023 386
Consultants internationaux	332 027
Volontaires des Nations Unies	93 975
Voyages officiels du personnel	418 256
<b>Total partiel</b>	<b>9 095 138</b>
<b>Dépenses récurrentes</b>	
Location des locaux	1 914 878
Charges courantes (électricité, etc.)	342 206
Fournitures et petit matériel	622 504
Services de communications	1 165 462
Réparation et entretien du matériel	162 261
Exploitation et entretien des véhicules	2 069 477
Aménagement et entretien des bureaux	1 494 377
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	203 098
<b>Total partiel</b>	<b>7 974 262</b>
<b>Dépenses d'équipement et autres coûts</b>	
Location de véhicules	499 460
Matériel de communication	219 011
Dépenses locales de sécurité	411 366
<b>Total partiel</b>	<b>1 129 837</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>18 199 237</b>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct 1</b> Réduction de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et les populations vulnérables ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence d'un faible périmètre brachial Cible: périmètre brachial stable pour 80 % des populations ciblées</li> <li>➤ Indicateurs de performance de la supplémentation alimentaire ciblée Cibles: taux de récupération &gt; 75 %; taux de mortalité &lt; 3 %; taux d'abandon &lt; 15 %; taux de non réponse &lt; 5 %</li> </ul>	Les partenaires atténuent d'autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'état nutritionnel. On ne recense aucun foyer important de maladie ou d'épidémie. Les conditions de sécurité demeurent stables et les zones ciblées restent accessibles.
<b>Effet direct 2</b> Amélioration pendant toute la durée de l'assistance de la consommation alimentaire des ménages ciblés touchés par une situation d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages Référence: ménages ayant un score de consommation alimentaire satisfaisant – Kasai-Occidental: 81 %; Kasai-Oriental: 74 %; Province-Orientale: 66 %; Maniema: 63 %; Nord-Kivu: 62 %; Équateur: 53 %; Sud-Kivu: 51 % Cible: &gt; 28 pour 80 % des ménages ciblés</li> <li>➤ Indice des stratégies de survie Référence: Sud-Kivu: 10; Maniema: 10; Province-Orientale: 9; Kasai-Oriental: 9; Équateur: 8; Nord-Kivu: 7; Kasai-Occidental: 5 Cible: diminution du recours à des mécanismes de survie préjudiciables pour 80 % des communautés ciblées</li> </ul>	On ne constate aucune rupture de la filière d'approvisionnement. Le financement est suffisant.
<b>Produits 1 et 2</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité, espèces et bons distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes ciblés de femmes, d'hommes, de filles et de garçons	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, des transferts monétaires et des bons, par catégorie, activité et modalité de transfert, en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues</li> <li>➤ Montant des transferts d'espèces et de bons effectués en temps voulu, en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Valeur des bons échangés dans les délais impartis, en pourcentage des distributions effectives</li> </ul>	Tous les produits alimentaires nécessaires sont disponibles et les conditions de sécurité ne perturbent pas les distributions. Les partenaires coopérants disposent de capacités suffisantes. Tous les produits alimentaires sont disponibles en quantité suffisante et les conditions de sécurité n'entravent pas le bon fonctionnement des marchés. Les produits alimentaires répondent aux normes de qualité. Les partenaires coopérants disposent de capacités suffisantes.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets</b>		
<b>Effet direct 3</b> Adéquation pendant toute la durée de l'assistance du niveau de consommation alimentaire des ménages ciblés susceptibles d'être touchés par la faim aiguë	➤ Score de consommation alimentaire des ménages Cible: > 28 pour 80 % des projets	
<b>Effet direct 4</b> Réduction des risques encourus par les communautés ciblées	➤ Score des communautés relatif aux avoirs Cible: à déterminer	Les instances communautaires et locales sont déterminées à planifier des mesures concernant les avoirs, à les mettre en œuvre et à entretenir les avoirs.
<b>Produit 3</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité, espèces et bons distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes ciblés de femmes, d'hommes, de filles et de garçons	➤ Nombres de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, des transferts monétaires et des bons, par catégorie, activité et modalité de transfert, en pourcentage des chiffres prévus ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues ➤ Montant des transferts d'espèces et de bons effectués en temps voulu, en pourcentage des chiffres prévus ➤ Valeur des bons échangés dans les délais impartis, en pourcentage des distributions effectives	Tous les produits alimentaires nécessaires sont disponibles et les conditions de sécurité ne perturbent pas les distributions. Les partenaires coopérants disposent de capacités suffisantes.
<b>Produit 4</b> Avoirs destinés à atténuer les effets des catastrophes créés ou remis en état par les communautés	➤ Création ou remise en état d'avoirs visant à réduire les risques de catastrophes et atténuer les effets de celles-ci, par type et unité de mesure (hectares de terres protégées/bonifiées; nombre d'arbres plantés, de barrages aménagés, etc.)	Des critères adéquats de ciblage et de sélection sont établis et appliqués. Les instances communautaires et locales sont déterminées à agir.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition</b>		
<b>Effet direct 5</b> Adéquation pendant toute la durée de l'assistance du niveau de consommation alimentaire des ménages, des communautés, des personnes déplacées et des réfugiés ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages Référence: pourcentage de ménages affichant un score de consommation alimentaire satisfaisant: Katanga: 67; Haut-Uélé et Bas-Uélé: 58; Maniema: 55; Nord-Kivu: 51; Sud-Kivu: 46 Cible: &gt; 28 pour 80 % des ménages ciblés</li> <li>➤ Indice des stratégies de survie Référence: Sud-Kivu: 17; Nord-Kivu: 14; Maniema: 12; Katanga: 11; Haut-Uélé et Bas-Uélé: 10 Cible: diminution du recours à des mécanismes de survie préjudiciables pour 80 % des communautés ciblées</li> </ul>	Les conditions de sécurité demeurent stables. Les partenaires coopérants fournissent des articles non alimentaires. On ne constate aucune rupture de la filière d'approvisionnement.
<b>Produit 5</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité, espèces et bons distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes ciblés de femmes, d'hommes, de filles et de garçons	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombres de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, des transferts monétaires et des bons, par catégorie, activité et modalité de transfert, en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues</li> <li>➤ Montant des transferts d'espèces et de bons effectués en temps voulu, en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Valeur des bons échangés dans les délais impartis, en pourcentage des distributions effectives</li> </ul>	Tous les produits alimentaires nécessaires sont disponibles et les conditions de sécurité ne perturbent pas les distributions. Tous les produits alimentaires sont disponibles sur les marchés en quantité suffisante et les conditions de sécurité n'entravent pas le bon fonctionnement des marchés. Les produits alimentaires répondent aux normes de qualité. Les partenaires coopérants disposent de capacités suffisantes.
<b>Effet direct 6</b> Amélioration de l'accès des communautés ciblées aux avoirs dans les périodes de fragilité et de transition	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score des communautés relatif aux avoirs Cible: augmentation du nombre d'avoirs productifs fonctionnels et utiles dans 80 % des communautés ciblées</li> </ul>	Les conditions de sécurité ne perturbent pas les activités. Des articles non alimentaires sont disponibles. On ne constate aucune rupture de la filière d'approvisionnement.
<b>Produit 6</b> Avoirs relatifs aux moyens de subsistance développés, créés ou remis en état par les communautés et les personnes ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'avoirs communautaires créés ou remis en état par les communautés et les personnes ciblées</li> <li>➤ Nombre de femmes et d'hommes formés dans les domaines thématiques relatifs à l'appui aux moyens de subsistance</li> </ul>	Toutes les composantes nécessaires à la reconstitution des avoirs sont disponibles. Les conditions de sécurité ne perturbent pas les activités.

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Effet direct 7</b> Stabilisation aux niveaux d'avant-crise de la scolarisation des filles et des garçons, y compris dans les populations déplacées et réfugiées, dans les écoles appuyées par le PAM	➤ Taux de poursuite des études Cible: taux de poursuite des études fixé atteint dans 80 % des écoles sélectionnées (à déterminer grâce à une enquête de référence)	Les conditions de sécurité ne perturbent pas les activités. On ne constate aucune rupture de la filière d'approvisionnement. Les infrastructures scolaires sont utilisables et l'on dispose d'enseignants et de matériel.
<b>Effet direct 8</b> Amélioration de l'état nutritionnel des patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux	➤ Taux d'abandon Référence 2011: traitement antirétroviral: 1,5 %; traitement antituberculeux: 0 % Cible: 0 % dans les deux cas ➤ Taux de récupération nutritionnelle Référence: traitement antirétroviral: 81 %; traitement antituberculeux: 80 % Cible: 90 % dans les deux cas	Les conditions de sécurité ne perturbent pas les distributions. On ne constate aucune rupture de la filière d'approvisionnement. Les partenaires coopérants disposent de capacités suffisantes.
<b>Produits 7 et 8</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux groupes ciblés de femmes, d'hommes, de filles et de garçons	➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et des articles non alimentaires, par catégorie et activité, et en pourcentage des chiffres prévus ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues	Tous les produits alimentaires nécessaires sont disponibles et les conditions de sécurité ne perturbent pas les distributions.
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>		
<b>Effet direct 9</b> Multiplication des possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses	➤ Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux, en pourcentage des produits alimentaires distribués dans le pays	Le marché local est suffisamment stable pour que des achats puissent être effectués dans le pays. Les prix sont compétitifs.
<b>Produit 9</b> Produits alimentaires achetés localement	➤ Quantité de produits alimentaires achetés sur les marchés locaux, en pourcentage du total des achats de produits alimentaires	

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPC	Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PTME	prévention de la transmission de la mère à l'enfant
PVVIH	personnes vivant avec le VIH
RDC	République démocratique du Congo
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoirs
VPF	Vivres pour la formation